



HAL
open science

Master Gouvernance territoriale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Gouvernance territoriale. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02028418

HAL Id: hceres-02028418

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028418>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Gouvernance territoriale

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Gouvernance territoriale* de l'Université François-Rabelais de Tours est dispensé à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de Droit, Economie et Sciences Sociales. Cette formation, comme son intitulé l'indique, prépare aux métiers de la gestion des politiques locales dans les collectivités territoriales avec comme particularité une approche transversale réunissant la géographie aux spécialités droit, économie et gestion (avec une nette dominante juridique).

Ce master s'articule autour de deux parcours de première année (M1) et de trois spécialités de seconde année (M2). En M1, les étudiants ont le choix entre le parcours *Géographie* et le parcours *Administration économique et sociale - administration et gestion territoriales* (AES-AGT). En M2, ce sont trois spécialités de mention qui s'ouvrent : *Administration des collectivités locales* (ACL), *Environnement, territoire, paysage* (ETP) et *Management des territoires et urbanisme* (MTU).

La structure des enseignements et leurs volumes horaires varient selon les spécialités autour d'un tronc commun important en M2. Les spécialités de M2 *Environnement, territoire, paysage* (ETP) et *Management des territoires et urbanisme* (MTU) sont bi-disciplinaires avec des enseignements de droit et de géographie. Le droit est plutôt dominant en MTU et la géographie en ETP. L'évaluation allie classiquement contrôle continu et examens terminaux.

Si la finalité principale du diplôme est professionnelle avec des spécialités ouvertes en formation initiale, en formation continue (via contrat de professionnalisation) et en apprentissage, un parcours recherche est également ouvert aux étudiants dans les trois spécialités de M2.

Les enseignements sont dispensés sur le campus de l'Université François-Rabelais à Tours.

Analyse

Objectifs

L'objectif de cette mention est de former à l'action publique locale des étudiants titulaires d'une licence de droit, de géographie ou d'AES (Administration économique et sociale). Formation pluridisciplinaire, elle ouvre aux métiers de l'administration locale avec ses trois spécialités de M2. Si l'objectif correspond parfaitement aux modalités de la formation, la pluridisciplinarité constitue une indéniable et pertinente particularité de cette formation.

Le M2 proposé en parcours professionnel et en parcours recherche est largement ouvert à tous ceux qui seraient susceptibles de se spécialiser dans ce secteur des recompositions contemporaines de l'action publique en urbanisme et environnement. La vocation professionnelle de la formation est toutefois logiquement plus affirmée qu'une poursuite d'études en doctorat.

Organisation
<p>L'architecture globale du master est satisfaisante, dans la mesure où les contenus de ses différents parcours sont consonants avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. La bi-disciplinarité des contenus pédagogiques de cette dernière se justifie, en outre, pleinement.</p> <p>La spécialisation des étudiants s'opère continument du semestre 7 au semestre 9. La continuité entre M1 et M2 n'est cependant pas directe. Si les deux parcours de M1 présentent une spécialisation disciplinaire marquée (AES/géographie), deux des spécialités de M2 (MTU et ETP) les prolongent conjointement par une conception bi-disciplinaire (droit/géographie) favorisant l'intégration progressive des étudiants, alors que la spécialité ACL prolonge le seul M1 AES-AGT. Il existe une importante mutualisation des cours en M2, gage de cohérence de l'ensemble.</p> <p>Si la dénomination du master <i>Gouvernance territoriale</i> justifie qu'une des spécialités de M2 soit généraliste et centrée sur l'administration des collectivités locales (ACL), cela pose un problème de cohérence avec deux spécialités réellement bi-disciplinaires en droit et géographie (MTU et ETP). Ce point est du reste identifié clairement par l'autoévaluation et explique que l'équipe ait proposé le détachement du M2 <i>Administration des collectivités locales</i>, clairement juridique et non bi-disciplinaire, pour un rattachement au master de droit privé et droit public.</p> <p>Toute la gamme des formations est proposée aux étudiants : formation initiale, alternance via un contrat d'apprentissage, formation continue via un contrat de professionnalisation. De même, un parcours recherche est proposé.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement du master dans l'environnement local est tout à fait judicieux. La formation a été conçue pour être complémentaire aux licences existant au sein de l'Université-François Rabelais de Tours ainsi qu'à la formation en urbanisme dispensée par l'École Polytechnique de Tours : le recrutement et le positionnement de chacune de ces formations sont particuliers. La bi-disciplinarité droit (public) - géographie permet également à la mention de se distinguer au niveau national par son originalité.</p> <p>Les relations de long terme nouées avec les acteurs institutionnels et économiques locaux, intervenants comme enseignants ou à l'occasion des apprentissages et des projets tutorés organisés avec et auprès d'eux, sont indispensables à cette formation professionnalisante organisée pour l'essentiel en alternance. Elles lui assurent des intervenants professionnels de qualité et des débouchés comme lieux de stage et d'emploi. Du reste, depuis février 2016, les spécialités MTU et ETP de M2 sont labellisées par la branche architecture de la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).</p>
Équipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est d'abord le reflet du caractère pluridisciplinaire de la formation. Les responsables de mention et de spécialités sont particulièrement investis dans la formation. Malgré les liens existants, il y a, à proprement parler, une équipe pour le niveau M2 et une équipe pour chaque parcours de M1, ce qui reflète la délicate cohérence au sein de la mention de master.</p> <p>Ceci étant dit, l'équipe du M2 est équilibrée aussi bien entre les enseignants-chercheurs (juristes et géographes) qu'entre les enseignants-chercheurs et les professionnels. Ces derniers sont plus nombreux mais assurent un nombre d'heures d'enseignement équivalent. Ces professionnels sont réellement issus du milieu économique auquel les étudiants se destinent : tous y occupent des postes de responsables au sein d'organisations dont les activités relèvent invariablement du périmètre thématique de la formation.</p> <p>Il faut enfin souligner que l'animation de l'équipe pédagogique est particulièrement dynamique. Les réunions nombreuses sont transversales aux spécialités de la mention et assurent un bon suivi des étudiants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de ce master ont enregistré une baisse sensible entre 2009 et 2015 mais uniquement en M1 où ils sont passés de 88 en 2011 à 35 en 2015. Ce contrecoup d'une baisse tout aussi significative en troisième année de licence (L3) <i>Administration économique et sociale</i> (AES) ne paraît pas irrémédiable et invite à augmenter la visibilité du master et à améliorer le couplage entre les parcours de M1 et les spécialités de M2 professionnels bi-disciplinaires. En M2, les effectifs restent conséquents et stables : une soixantaine d'étudiants répartis de façon équilibrée entre les trois spécialités de M2, ce qui montre une capacité à attirer les étudiants au-delà de Tours.</p> <p>Concernant les résultats, les chiffres disponibles ne sont pas parfaitement lisibles mais les inscrits en M1 admis en M2 sont en moyenne autour de 25 chaque année, ce qui semble satisfaisant ces dernières années (2014 et 2015) qui ne comptaient respectivement que 36 et 35 inscrits en M1. Les résultats aux examens en M2 sont en revanche stables et très bons. En M2, le nombre de diplômés est souvent proche du nombre d'inscrits : en spécialité ACL 19 sur 19 en 2015, en spécialité ETP 14 sur 15 et en spécialité MTU 11 sur 14.</p>

Les taux d'insertion professionnelle à deux ans sont satisfaisants (entre 78 et 93 % sur la période évaluée). Ils dépendent, pour les étudiants de la spécialité ACL, de la réussite aux concours de la fonction publique. Pour les deux spécialités bi-disciplinaires, l'insertion bénéficie de la formation en alternance. Les emplois occupés correspondent au contenu de la formation et aux débouchés professionnels détaillés dans les fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Le nombre de poursuite d'études en doctorat est extrêmement faible (sur les années 2009-2012 on ne relève qu'une inscription en doctorat pour la promotion 2012-2013), pour une formation comprenant un parcours recherche dans chacune de ses spécialités.

Place de la recherche

L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche locaux (essentiellement l'UMR (unité mixte de recherche) 7324 CITERES - Cités, Territoires, Environnement et Sociétés - pour les géographes et l'EA (équipe d'accueil) 2108 LERAP - Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Action Publique - pour les juristes) se limite essentiellement à la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. Il est toutefois très appréciable que les étudiants bénéficient d'enseignements qui se trouvent en prise directe sur les activités scientifiques de chercheurs spécialisés dans des domaines correspondant précisément au contenu de la formation. L'accès des étudiants de master aux manifestations organisées par les laboratoires est également positif.

En revanche, s'il existe un parcours recherche, l'incitation à la recherche y reste assez limitée même si l'étudiant inscrit a la possibilité de travailler dans le cadre d'un programme de recherche en lien avec son sujet de mémoire et qu'il peut participer aux séminaires et ateliers organisés. L'articulation entre le master et l'inscription en doctorat pourrait être améliorée (en termes de contenu pédagogique, mais aussi d'alignement des calendriers du master et des procédures de sélection des candidats aux financements doctoraux). On en relève ces dernières années qu'une seule inscription en doctorat pour la promotion 2012/2013.

Place de la professionnalisation

Cette formation est avant tout professionnelle. La place de la professionnalisation y est donc logiquement très importante. Outre la présence importante de professionnels dans l'équipe pédagogique il faut souligner la progression des demandes d'inscription en formation continue via contrat de professionnalisation et les enseignements professionnalisants dès le M1 comme « Préparation à l'insertion professionnelle », suivi d'un stage de 12 semaines (M1 AES-AGT) ou « Connaissance du marché de l'emploi », accompagné d'un stage de trois mois (M1 *Géographie*).

Par ailleurs, le master est ouvert depuis 2008 en apprentissage et l'objectif est de faire passer les étudiants en parcours en alternance de 90 % à 100 %. L'enseignement en alternance implique des cours pendant la première quinzaine de chaque mois avant le travail en entreprise au cours de la seconde quinzaine. Cette immersion continue dans le monde professionnel est bien évidemment un plus et est conçu comme tel. Qui plus est, il est très pertinent de mobiliser les étudiants dans le cadre de projets tutorés, commandités et financés par les partenaires du diplôme, qui imposent de réaliser des tâches dans les conditions standards de l'activité professionnelle.

Pour chaque spécialité de M2, il existe une fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) détaillée qui est correctement remplie.

Place des projets et des stages

La mention étant quasi-totalement professionnalisante, la place des projets et des stages est déterminante. La pédagogie est développée par projets, collectifs ou tutorés selon les spécialités. La conception et l'évaluation (double : une à mi-parcours et une finale) montrent le travail fondamental réalisé par toute l'équipe sur ces projets.

La réalisation d'un stage minimum de trois mois est indispensable, sauf à opter pour l'apprentissage pour les étudiants qui le peuvent (condition d'âge de moins de 26 ans). Le suivi est réalisé par deux tuteurs (un universitaire et le professionnel accueillant) et l'évaluation est réalisée sur la base d'un mémoire. De façon générale, les étudiants choisissent massivement (90 %) l'alternance évaluée également sur la base d'un mémoire. Il est toutefois judicieux d'avoir maintenu le dispositif du stage (long) évalué, pour les étudiants n'ayant pas pu opter pour l'inscription en alternance.

Place de l'international

La place de l'international est très marginale dans cette formation et mériterait d'être développée en M1. Elle se limite à l'accueil d'étudiants étrangers. La mobilité sortante n'est en revanche pas un objectif prioritaire car elle est difficilement compatible avec la formule de l'alternance par ailleurs plébiscitée. Notons toutefois des voyages d'étude à l'étranger en spécialité ACL et ETP. Dans les M1 *Géographie* et AES-AGT, l'incitation à la mobilité internationale correspond aux standards (échanges ERASMUS).

L'enseignement des langues reste quant à lui faible : 24 heures chaque semestre de M1 *Géographie*, 30 heures en M1 AES-AGT, puis 18 heures d'anglais dans chaque spécialité de M2.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La question du recrutement nécessiterait une réflexion approfondie. La grande dépendance de ce master vis-à-vis de la licence d'AES de Tours (en M1 AES-AGT) pourrait susciter des opérations de promotion extérieure. En revanche, le M2 est ouvert de façon satisfaisante et stabilisante aux diplômés d'autres M1 (environ 30 %), ce qui lui assure une stabilité des effectifs. Le dossier souligne que le recrutement en alternance en M2 pose quelques problèmes d'organisation car le calendrier est déconnecté des résultats du M1.</p> <p>Il ne semble pas exister de mesure particulière pour assurer aux étudiants intéressés des passerelles entre ce master et une autre formation.</p> <p>Concernant l'aide à la réussite, il existe un enseignement de remise à niveau en géographie des territoires pour les spécialités <i>Environnement, territoire et paysage</i> ETP, et <i>Management des territoires et urbanisme</i> MTU, ce qui est une bonne chose. Une aide personnalisée à l'insertion professionnelle est possible.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Cette formation parvient à faire coexister de manière raisonnée et très cohérente des modalités classiques d'enseignement cours magistraux et travaux dirigés, séminaires, rédaction de rapports et de mémoires, avec des formes plus novatrices (dispositif alterné de l'apprentissage, contrat de professionnalisation en formation continue, projets tutorés, sorties de terrain, ateliers). Le numérique occupe une place satisfaisante dans la formation : cours de maîtrise des outils professionnels (Systèmes d'information géographiques), espace numérique de travail, plateforme de cours en ligne, présentations numériques des comptes rendus des étudiants.</p> <p>L'Université François-Rabelais de Tours dispose d'un dispositif spécial (Régime Spécial d'Études : RSE) pour les étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, étudiants salariés, double cursus, chargés de famille, sportifs ou artistes de haut niveau, etc.). Cela leur permet d'aménager leurs études (emploi du temps à et/ou les examens) de façon plus équitable. Il n'existe cependant pas de retour quant à l'application de ce dispositif dans ce master. D'éventuelles demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas indiquées.</p>
Évaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est classique tant par ses modalités (écrites et orales, contrôles continus et examens terminaux, soutenance de rapports et mémoires en M2) que par la mobilisation de l'équipe pédagogique. En M2, le choix d'une évaluation sous forme de dossier, éventuellement réalisés en groupe, peut être profitable aux étudiants, dans la mesure où elle contribue à les initier au travail d'approfondissement d'un sujet.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas parfaitement distinct de l'évaluation des connaissances en fin de semestre. Il faut toutefois noter que chaque étudiant en alternance reçoit un livret d'apprentissage qui constitue un outil utile en la matière.</p> <p>Il existe par ailleurs une annexe explicative, parfaitement claire et complète, qui détaille suffisamment les compétences acquises au sein de la formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>En ce qui concerne le suivi des diplômés, l'équipe du master semble entièrement se reposer sur les enquêtes réalisées par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) de l'Université François-Rabelais de Tours. Le suivi réalisé par l'OVE fournit en effet des repères concernant le devenir des étudiants. Cependant, non seulement l'ensemble des données n'est pas disponible pour toutes les années ciblées, mais de surcroît les indicateurs quantitatifs retenus mériteraient d'être complétés (informations sur les délais d'accès à un emploi stable, montant des premières rémunérations, types de contrats, poursuites d'études autres que doctorat, etc.). Enfin, une analyse des chiffres des effectifs fournis par l'OVE serait nécessaire.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

En M2, comme dans les M1 (AES-AGT et *Géographie*), des conseils de perfectionnement ou une commission paritaire, qui en tient lieu, sont régulièrement organisés. Il est appréciable que les débats qui s'y déroulent soient nourris par des données empiriques collectées de façon systématique, auprès des étudiants inscrits et des diplômés, par le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) de l'Université François Rabelais de Tours. Ce dispositif remplit manifestement la fonction de réflexivité qui est la sienne, ce dont atteste sa capacité à identifier certaines des faiblesses internes de la formation mais aussi à se préoccuper des mutations de l'environnement professionnel du master. Certaines questions mériteraient néanmoins un travail de réflexion, comme les chiffres fournis par l'OVE par exemple. Sa composition est spécifique, ce qui le distingue des jurys d'examen. Il se distingue également d'une réunion de bilan de fin d'année organisée systématiquement et à laquelle sont conviés l'ensemble des intervenants du master (enseignants-chercheurs, intervenants extérieurs) ainsi que l'équipe administrative. Il réunit paritairement : six intervenants professionnels et six enseignants universitaires mais semble-t-il pas d'étudiants.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation correctement positionnée aux échelles nationale et locale, tant sur le plan universitaire qu'économique et institutionnel.
- Une dimension professionnalisante très marquée, notamment par la place prépondérante de la formation par l'alternance, et efficace, assurant une insertion professionnelle satisfaisante, sous la réserve de réussite au concours pour les diplômés de la spécialité ACL.
- Une équipe pédagogique dynamique et très mobilisée au service des étudiants tout particulièrement pour les spécialités bi-disciplinaires de M2.

Points faibles :

- Un problème structurel de cohérence interne entre les M1 et M2 et entre les spécialités de M2.
- La faiblesse du suivi des diplômés.
- La faiblesse de la lisibilité des résultats obtenus en M1.
- La faiblesse de la mobilité internationale en M1 et de l'apprentissage des langues étrangères en M2.

Avis global et recommandations :

Le master *Gouvernance territoriale* présente de très nombreux atouts. C'est une formation pluridisciplinaire, efficacement positionnée sur un domaine professionnel clairement identifié. Le dialogue des enseignements juridiques et géographiques est organisé de manière judicieuse dans les deux spécialités dédiées de M2 et donne lieu à la mise en place de spécialités cohérentes, qui singularisent le master aux échelles locale et nationale. Elle est largement professionnalisante grâce à la proposition, adoptée par la majorité des étudiants, d'un apprentissage en alternance.

La cohérence interne de la deuxième année de ce master nécessiterait un aménagement qui doit être réalisé avec le rattachement de la spécialité très juridique *Administration des collectivités locales* (ACL) à un master Droit. La faiblesse du parcours recherche nécessiterait également une réflexion sur sa place. Les enseignements en langues pourraient être développés.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

